

Quand la Neste peste !



LIVRET D'ACCOMPAGNEMENT
DE L'EXPOSITION SUR LE RISQUE INONDATION DU



BONJOUR,
JE SUIS
NESTOR NAPATOR
VENEZ DÉCOUVRIR
LA RIVIÈRE ET SES
SAUTES D'HUMEUR
AVEC MOI !



Avez-vous su répondre aux 3 questions de l'exposition ?
Réponses dans ce livret : repérez cette couleur ! ●

Petit ou grand, sinueux ou rectiligne, le cours d'eau est un milieu vivant qui serpente et évolue dans le temps et l'espace.

En plus de l'eau qu'il transporte, le cours d'eau va aussi déplacer des matériaux plus ou moins gros et les déposer après les avoir utilisés pour dissiper son énergie.

La Neste, souvent tranquille et offrant un espace de loisir idéal, a parfois des sautes d'humeur. Elle peut alors entrer en crue et créer des inondations.



Une crue, c'est quoi ? ...

Montée des eaux d'une rivière liées aux précipitations et/ou à la fonte des neiges.

... et une inondation alors ?

Débordement des eaux du lit mineur et submersion des terrains situés dans le lit majeur de la rivière.

Mais quand ?

Surtout à l'automne ou au printemps, voire début d'été (lors des fontes nivales tardives).

Les différents types de crues



1

Des **crues** soudaines, dites **torrentielles**, lors de violents orages déversant d'importantes quantités d'eau en peu de temps.

*CRUE TORRENTIELLE LAVEDAN, AULON - 18 JUIN 2013
©J-B. DUBARRY*



2

Des **crues plus lentes** sur les secteurs où les pentes sont plus douces.

*LE MERDAN, MONTÉGUT - 26 NOV. 2015
©PETR du Pays des Nestés*



3

Sur des pentes suffisamment fortes, un mélange d'eau et de matériaux (graviers, blocs, arbres) peut dévaler dans une ravine à une vitesse impressionnante : il s'agit des **laves torrentielles**.

*LAVE TORRENTIELLE, BOURISP - 2013
©JOANNE ASPECT*

3

▶ Notion du risque

L'arrivée d'une crue peut représenter un risque pour la population et, même si elle est contrôlée par des conditions météorologiques, topographiques et géologiques, rappelez-vous que d'autres paramètres peuvent aggraver la situation et augmenter ce risque (imperméabilisation des sols, aménagements perturbants les écoulements, manque d'entretien...).



ALÉA
Phénomène physique
d'une intensité et d'une
fréquence donnée

+



**ENJEUX
+ vulnérabilité**
Infrastructures et habitations
présentes dans la zone inondable

=



RISQUE
Le risque découle de
la présence de ces
deux paramètres



1937

Crue de référence

1953

Crue éclair et mortelle

1982

La Vallée d'Aure mutilée



ARTICLE SUR LA CRUE
©La Petite Gironde du 29-10-1937



SINISTRE D'ANCIZAN, RUISSEAU D'ERABAT
(MERLÉ) ©CCHB-Alix



BAZUS-AURE, DESTRUCTION DU
PONT ©DDE65

L'intensité du phénomène est directement liée à celle de l'aléa et de la vulnérabilité des enjeux.



2001

Nombreuses évacuations



ARTIGUELONGUE À LOUDENVIELLE
©T.MORAIS

2012

Dégâts sur le Louron



PONT DE PRAT (POST-CRUE)
LOUDENVIELLE ©SHEM

2013

Pont emporté



PONT SAINT-LAURENT DE-NESTE
©H.DOUMENC



Que faire en cas ...

AVANT



S'informer des **risques encourus** auprès de la mairie.



Se renseigner sur les **points de rassemblement** en cas d'évacuation.

Vigilance météorologique

La carte est actualisée au moins 2 fois par jour, à 0h et 18h.

- Une vigilance absolue s'impose aux départements concernés d'intensité exceptionnelle (voir tableau).
 - Soyez très vigilant : des phénomènes dangereux sont prévus.
 - Soyez attentif à vos pratiques des éléments variables au risque météorologique.
 - Pas de vigilance particulière.
- | | |
|--|--|
| | |
| | |
| | |
| | |
- Les vigilances pluie-inondation et inondation sont éliminées dans le cadre de gestion des crues du Ministère du Développement durable.



Diffusion : le mardi 18 juin 2013 à 18h45
Validité : jusqu'au mercredi 19 juin 2013 à 18h00
Actualisé la carte du mardi 18 juin 2013 à 18h00

Consultez le bulletin national

Sur le Sud-Ouest, l'activité orageuse se maintient jusqu'en milieu de nuit. Crues exceptionnelles sur le Causse de Pau et crues importantes des cours d'eau de l'Ouest des Pyrénées.

Cliquez sur la carte pour lire les bulletins régionaux

Conseils des pouvoirs publics :
- Consultez dans la mesure du possible, avant d'aller vous ou votre tout déplacement dans les départements concernés. - Si vous êtes absolument responsable de vos déplacements, soyez très prudent. Recherchez, en particulier, les situations sous abris - de vous engager en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie inondée. - Pour protéger votre intégrité et votre environnement proche. - Dans les zones inondables, prenez d'ores et déjà toutes les précautions nécessaires à la sauvegarde de vos biens face à la montée des eaux, même dans les zones rarement touchées par les inondations.

CARTE DE VIGILANCE DE MÉTÉO FRANCE DE 2013
@ [HTTPS://VIGILANCE.METEOFRANCE.FR/FR](https://vigilance.meteofrance.fr/fr)



CARTE VIGICRUE DU 17 JUIN 2013
@ [HTTPS://WWW.VIGICRUES.GOUV.FR](https://www.vigicrues.gouv.fr)



Se tenir informé **des conditions météorologiques** (vigicrue, Météo France, etc.).



Réaliser des travaux de **réduction de la vulnérabilité** de votre maison.



Connaître les **gestes essentiels** : couper le gaz et l'électricité, reporter ses déplacements, surélever le mobilier, préparer son kit " kru " (radio, bougie, piles, vêtements, eau et nourriture, papiers administratifs) etc.



LE SAVIEZ-VOUS ?
30 CM D'EAU
SUFFIT À FAIRE
FLOTER UN
VÉHICULE

... d'inondation ?

PENDANT



Se réfugier sur un **point haut**.



Ne pas **traverser une zone inondée** à pied ou en voiture.



Écouter la **radio à pile** et se tenir prêt à **évacuer** si et seulement si vous en recevez l'ordre des autorités ou si vous y êtes contraints par la crue.



Ne pas aller **chercher ses enfants à l'école** (ils y sont en sécurité).

APRÈS



S'informer sur l'**accessibilité du logement et les consignes de sécurité** données par les services de secours et la mairie.



Ne rétablir le **courant** qu'après vérification.



Aérer et désinfecter les pièces du logement.



Ne consommer l'**eau du robinet** qu'après l'avis favorable de la mairie.



Prendre des photos et déclarer le **sinistre** auprès de votre assurance.

Documents et outils de prévention des inondations

- **PPri** : Plan de Prévention du Risque Inondation
- **DDRM** : Dossier Département sur les Risques Majeurs
- **PAPI** : Programme d'Actions de Prévention des Inondations
- **DICRIM** : Document d'Informations Communal sur les Risques Majeurs
- **PCS** : Plan Communal de Sauvegarde
- **PPMS** : Plan Particulier de Mise en Sureté

Témoign d'une inondation ?

Contribuez à la médiathèque du Pays des Nestes
<https://mediatheque.observatoire-neste.fr>



RETROUVEZ AUSSI NOTRE OBSERVATOIRE SUR : WWW.OBSERVATOIRE-NESTE.FR

Numéros importants



Radios : RFM



**POUR ALLER
PLUS LOIN**

- www.risquesmajeurs-hautes-pyrenees.pref.gouv.fr
- www.gouvernement.fr/risques
- www.georisques.gouv.fr

